Le Rheu, le mardi 15 septembre 2026

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES

A l'attention des membres du Conseil Municipal

Dossier suivi par :
Damien CARLO

Tél : 02.99.60.97.05

Référence : 2026-614/BL-CT

Objet : Convocation –
CM du 21 septembre 2026

P.J. : Note de synthèse

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal en séance publique qui se tiendra le :

Lundi 21 septembre 2026 à 20H00
au Centre Administratif

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Bruno LESNÉ

<u>Ordre du jour :</u>

- Administration générale
  1. Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal pour le mandat 2026-2032 (*rapporteur : Mme Tebessi)*
  2. Prise en charge des frais d'obsèques d'une personne dépourvue de ressources suffisantes (*rapporteur : M. Lefevre)*

- Vie Sociale et Solidarité
  3. Solidarité avec la Gironde - Subvention exceptionnelle (*rapporteur : Mme Le Roux)*

- Urbanisme et aménagement
  4. ZAC des Acquêts - Clôture de la ZAC, approbation du bilan, affectation du résultat et suppression du périmètre (*rapporteur : Mme Tebessi)*
  5. Groupe ARC - Convention de rétrocession des espaces publics (*rapporteur : M. Laizé)*
  6. INRAe - Renonciation à l'accession des bâtiments des chemin 1 et 5 (*rapporteur : M. Laizé)*
  7. Résidence Georges Brassens - Cession de deux garages (rapporteur : M. Laizé)

- Démocratie participative
  8. Conseil Citoyen pour l'Urbanisme (CCU) - Renouvellement et modalités de fonctionnement (*rapporteur : Mme Halliez-Berthelot)*

- Finances
  9. Instauration de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (*rapporteur : Mme Tebessi)*

- Education Enfance Jeunesse
  10. Contribution annuelle 2026 versée à l'OGEC au titre de la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association de l'école privée Sainte Marie (*rapporteur : M. Denis)*
  11. Mise en place du dispositif argent de poche (*rapporteur : M. Le Cunff)*
  12. Convention de répartition des dépenses et des subventions du réseau parentalité 35 entre les communes dans le cadre de la quinzaine de la parentalité (*rapporteur : Mme Vandendriessche)*

- Ressources Humaines
  13. Créations - Suppressions de postes (*rapporteur : Mme Tebessi)*

- Informations
  14. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations de pouvoirs en vertu de l'article L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales et des délibérations n°2026-030 à 2026-032 du 1er avril 2026

Les membres du Conseil peuvent consulter sur place, aux heures d'ouverture, les pièces se rapportant aux délibérations qui leur sont transmises.